

<http://www.snetap-fsu.fr/Elections-aux-CCP-des-contractuels.html>



Elections aux Commissions Consultatives Paritaires

Élections aux CCP des contractuels : votez !

- Les Dossiers - Outils militants - Élections générales et professionnelles -

Date de mise en ligne : samedi 29 octobre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Nous, contractuels sur budget d'Etat -ACEN-, déconcentré -AC(E)R- ou d'établissement -AC(E)B-, sommes appelés à voter afin d'élire nos représentants dans la Commission Consultative Paritaire (**CCP**) dont nous dépendons (nationales pour les ACEN, régionales pour les enseignants et **CPE** de **CFA/CFPPA**, les **ACER** de LEGT(P)A/**LPA**, les **AE** et les **ATLS**, locales pour les agents de l'enseignement supérieur).

La participation à ce scrutin revêt un double enjeu :

- En ne nous abstenant pas mais au contraire en nous exprimant systématiquement nous confèrerons une légitimité indiscutable à nos élus qui auront à porter nos revendications dans les **CCP** face à l'administration et au-delà, nous légitimerons l'exercice même du droit de vote des non-titulaires, donc de notre expression collective autonome, qui, je le rappelle, aussi inconcevable que cela puisse paraître, se donne comme un acquis récent. En effet, ce droit de choisir directement, parmi nos pairs, nos représentants dans ces nouvelles instances règlementaires instituées à l'image des **CAP** des titulaires, c'est la **FSU**, conformément à un mandat porté de longue date par le Snetap, qui l'a conquis en déposant en 2007 un amendement au Conseil Supérieur de la Fonction Publique, amendement qui a permis la création en 2009 des CCP que nous connaissons.
- En ne nous abstenant pas mais au contraire en nous exprimant systématiquement nous contribuerons à créer le rapport de force nécessaire pour peser sur le débat parlementaire d'une part et sur les négociations au sein du **MAAPRAT** d'autre part concernant la mise en ½uvre du « Projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique (...) ». Tant que l'encre de la loi n'est pas sèche, nous avons le pouvoir d'agir afin d'obtenir un véritable plan de titularisation qui ne laisse aucun d'entre nous sur le bas-côté des voies d'accès au statut de fonctionnaire. Dans ce domaine encore, la FSU et le Snetap, qui a fait de la lutte contre la précarité, une priorité de son action, sont en première ligne pour concrétiser notre aspiration à devenir titulaire.

Alors Votons et Faisons voter massivement, sachant que comme « la liberté de la presse » dans le slogan du Canard enchaîné, « (le droit de vote) ne s'use que quand on ne s'en sert pas » !

Pour la première fois dans l'histoire des « élections professionnelles » au sein de la Fonction publique (scrutin à l'urne du jeudi 20 octobre dernier) nous, contractuels, avons pu prendre part au vote. Comme nous l'avons tous constaté, la campagne a été marquée par des démonstrations d'intérêt à notre endroit voire par de multiples écrits présentés à l'instar d'informations dont l'unique objet était de tenter de disqualifier l'action de la FSU en général et du Snetap en particulier en matière de lutte contre la précarité et ainsi de récupérer nos suffrages.

Mais nous n'avons pas été dupes ni de ces man½uvres fallacieuses, ni du caractère « spontané » (sic) de l'engouement que nous suscitons, en somme de toute cette agitation aux accents basement électoralistes. En effet, les non-titulaires ont fortement contribué à ce que la FSU soit très largement confirmée comme première Fédération syndicale de la Fonction publique d'Etat dans son ensemble, sachant qu'en particulier, à l'Education nationale elle totalise plus du double des voix que l'organisation arrivée en seconde position et au MAAPRAT (tous services confondus) qu'elle peut se prévaloir de 31% des suffrages alors que les autres syndicats n'en recueillent qu'entre 6 et 19%.

Dans l'Enseignement Agricole Public (technique et supérieur), là où les tentatives de déstabilisation et les attaques ont été particulièrement virulentes et massives... les scores sont encore meilleurs puisque c'est avec plus de 50% des voix que le Snetap-FSU a été choisi pour représenter les personnels dans les différentes instances !

Élections aux CCP des contractuels : votez !

Parce que nous connaissons l'engagement quotidien des élus Snetap-FSU, plus déterminés qu'hier mais moins que demain à faire valoir les droits de chaque agent en référence de ceux des titulaires remplissant des fonctions analogues et à conquérir pour tous, celui de devenir fonctionnaire,

Renouvelons la confiance placée très majoritairement en 2009 dans le Snetap-FSU, en Votant et en Faisant voter massivement Snetap-FSU pour ces élections aux différentes CCP.

Bien cordialement

Sébastien BRUNIQUEL

[ACEN](#)

Secrétaire national des Non-titulaires